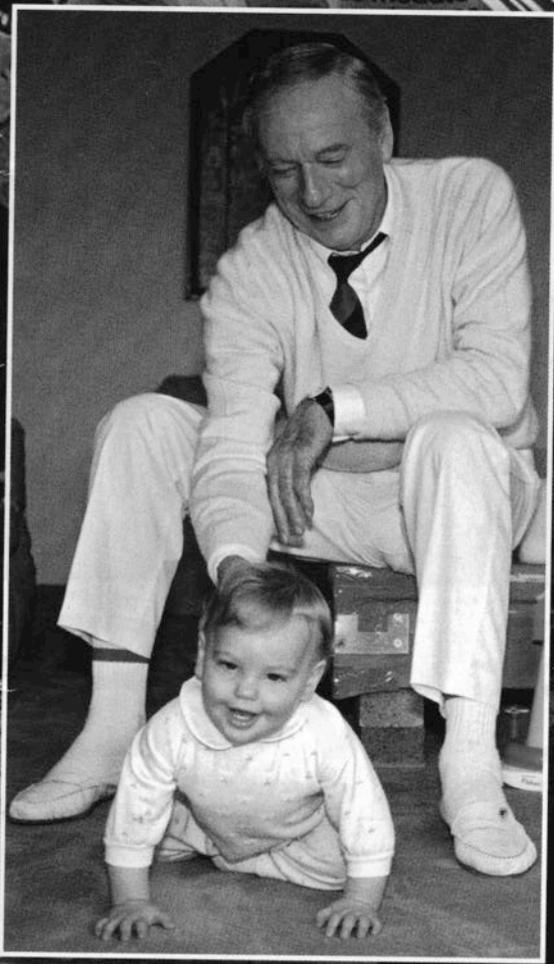


PARIS MATCH

MICHELLE
OBAMA
LE JOKER
DE HILLARY

13 NOVEMBRE 2015
LA NUIT QUI A
TOUT CHANGÉ

“MONTAND
MON PÈRE”



POUR LA PREMIÈRE FOIS
VALENTIN RACONTE
SA FIERTÉ ET SA SOLITUDE

A Saint-Paul-de-Vence, le 20 octobre. En médaillon, vingt-sept ans plus tôt.

www.parismatch.com

M 02533 - 3520 - F: 2,80 €



votre argent

COORDINATION MARIE-PIERRE GRÖNDAHL

DONNER DU SENS À SON ÉPARGNE

La succession de crises
et de scandales financiers a
durablement modifié le rapport
des Français à l'argent.
Chacun a désormais envie de
savoir à quoi il sert.



La rentabilité financière n'est plus l'unique objectif des placements, comme le démontrent l'essor de l'épargne solidaire ou celui du financement participatif. Le point commun de ces dispositifs ? Employer différemment son épargne sans pour autant renoncer au rendement. Les utiliser, c'est aussi une façon de conjuguer convictions et bien-fondé économique, en affirmant sa préférence pour le financement de l'économie sociale et solidaire (ESS) ou, plus largement, des petites et moyennes entreprises, principal moteur de la création d'emplois en France. Cette volonté de prendre des décisions en cohérence avec sa philosophie et ses aspirations s'exprime à tous les niveaux de la société.

La preuve : de plus en plus de Français aisés envisagent d'intégrer un projet philanthropique à la gestion de leur patrimoine.

RELANCEZ L'ÉCONOMIE AVEC VOTRE ÉPARGNE!

Contribuer au redressement économique de la France, c'est désormais à la portée de tous en allouant différemment son épargne. Gros plan sur les placements qui permettent de financer les entreprises.

Le retour de la croissance en France passera par la mobilisation de l'épargne des Français. C'est le credo de l'Association nationale des sociétés par actions (Ansa), qui défend les intérêts des sociétés et des actionnaires. C'est aussi l'un des messages de plusieurs candidats à la primaire de la droite et du centre, Alain Juppé et François Fillon en tête, mais aussi à gauche par Arnaud Montebourg.

Historiquement, les placements permettant de contribuer au financement de l'économie sont associés à d'importants avantages fiscaux. C'est aussi le cas des FCPI (fonds communs de placement dans l'innovation), apparus en 1997, et des FIP (fonds d'investissement de proximité), créés en 2003, qui permettent d'investir indirectement au capital d'entreprises non cotées en Bourse en contrepartie d'une réduction d'impôt sur le revenu ou sur la fortune.

«Lorsque nous avons créé 123Venture en 2001, nous souhaitions démocratiser l'investissement dans le non-coté. Aujourd'hui, les particuliers pèsent davantage que les "business angels" ou les "family offices" dans le financement des entreprises», se félicite Xavier Antho-

nioz, président du directoire de 123Venture. C'est grâce à un dispositif fiscal similaire mis en place par Alain Madelin que les Français sont incités depuis 1994 à participer aux levées de fonds de PME non cotées. C'est depuis 2010 que cette pratique est devenue accessible au plus grand nombre, grâce à l'avènement sur Internet du financement participatif, ou «crowdfunding».

«Les entreprises étaient auparavant dans l'incapacité de s'adresser directement au grand public pour lever des capitaux, sauf en s'introduisant en Bourse, observe Benoît Bazzocchi, président de SmartAngels.fr, l'un des principaux acteurs du secteur. Désormais, les entrepreneurs peuvent présenter leur projet à tous, et pas seulement à des investisseurs professionnels.» Chacun peut ainsi devenir actionnaire d'une start-up ou d'une récente PME à partir de 100 à 1000 €, selon les plateformes. Ce concept s'est également décliné dans le domaine du prêt, baptisé «crowdlending».

«C'est le moyen de financer les petites et moyennes entreprises en ligne grâce à votre épargne», résume Mathieu George, fondateur du blog Crowdlending.fr. «En quelque sorte, vous devenez



banquier via une plateforme de prêt régulée», complète Olivier Goy, fondateur et président du directoire de Lendix. En moyenne, les particuliers prêteurs perçoivent un rendement brut de 7% par an sur une durée d'un peu plus de trois ans, soit environ 3,5% après impôt et prélèvements sociaux, si vous vous situez dans la tranche d'imposition à 30%.

Outre le rendement attendu, c'est la possibilité de sélectionner soi-même les projets. «Vous savez où va votre argent et à quoi il sert», explique Mathieu George. Vous agissez en choisissant (Suite page 132)



Avis d'expert

« SOYEZ SÉLECTIFS »

SÉBASTIEN FAIJEAN

Directeur associé chez IDMidCaps

Paris Match. Comment investir?

Sébastien Faijean. Sur 26 introductions en Bourse en 2015, 11 ont vu le cours de leur action baisser. Il faut donc faire preuve de sélectivité. Si vous faites vos premiers pas, évitez les modèles medtech ou biotech, difficiles à comprendre. Mise sur des sociétés qui peuvent s'autofinancer, dont la Bourse constitue un outil de financement complémentaire.

Vous préférez les PME et ETI cotées aux valeurs du Cac 40...

Proportionnellement, leurs retombées en matière de création ou de maintien de l'emploi et de prélèvements fiscaux en France sont plus importantes. Elles affichent une croissance moyenne annuelle de 6% de leurs effectifs depuis 2007 et paient un taux d'impôt sur les sociétés de 38%, largement supérieur à celui des sociétés du Cac 40. Grâce à la Bourse, Orpea – un groupe spécialisé dans la prise en charge de la dépendance des personnes âgées – a vu son chiffre d'affaires passer de 156 millions d'euros en 2002 à plus de 2,8 milliards attendus cette année...

un secteur d'activité, ou bien des entreprises proches de chez vous, ou encore par typologie de projet : développement, accompagnement d'une famille à la reprise d'une entreprise ou d'un entrepreneur face à un besoin de trésorerie, acquisition d'un matériel...

Investir directement est-il adapté à tous les profils ? « Plus vous avancez en âge, plus la sécurisation de votre épargne est un enjeu important. La prise de risque, aussi minime soit-elle, ne vous convient peut-être pas », prévient Steve Le Goff, gérant associé du cabinet de conseil en gestion de patrimoine Aelis Patrimoine. « Pour investir au capital d'entreprises, il faut utiliser de l'argent dont vous n'aurez pas besoin à moyen terme : vous ne savez pas dans combien de temps vous récupérerez votre investissement et vous pouvez tout perdre, remarque Benoît Bazzocchi. En contrepartie, vous bénéficiez potentiellement d'un multiple élevé de plus-value. » Dans le domaine du prêt aux entreprises, le capital n'est pas non plus garanti, les entreprises financées pouvant éprouver les pires peines à rembourser les prêts, jusqu'à faire faillite. « Les rendements sont présentés par les pla-

teformes avant défaut de paiement. En moyenne, le taux de défaut est assez élevé : il atteint 5 à 6 %. Avant de prêter de l'argent, renseignez-vous sur la qualité de leur recouvrement », conseille Mathieu George. Autre impératif : la diversification sur un nombre important de projets, pour répartir vos risques. « Au moins une cinquantaine de prêts », précise Olivier Goy. Ce qui n'est pas évident en raison du temps que cela requiert et de la nécessité d'investir simultanément.

Si vous préférez minimiser vos risques, une option existe, plus accessible mais moins rémunératrice. Dès 10 €, certaines banques proposent des livrets rémunérés affectant votre épargne à l'octroi de prêts aux entreprises de votre région, comme à la Caisse d'épargne, ou de soutenir les projets d'une autre région, à l'image du livret Coopération pour ma région du Crédit coopératif. Dans ce cadre, « c'est le principe de traçabilité qui s'applique », souligne Imad Tabet, directeur de la clientèle des particuliers au Crédit coopératif. ■

*Financez
l'économie des
Dom-Tom
grâce
à la défiscalisation
outre-mer*

L'économie des départements et collectivités d'outre-mer est soumise à des handicaps structurels liés à leur éloignement. Pour diminuer les coûts de production des logements et de fonctionnement des entreprises, la loi incite les contribuables fortement imposés à utiliser les dispositifs de défiscalisation outre-mer. C'est le cas du Girardin industriel qui permet aux entreprises ultramarines de financer à moindre coût l'acquisition ou le renouvellement du matériel nécessaire à leur exploitation. « Vous réalisez un apport à fonds perdus de 10 000 € et bénéficiez dès l'année suivante d'une réduction d'impôt de 11 500 €, explique Jérôme Devaud, directeur général délégué d'Inter Invest. L'objectif est d'apporter une réponse à la problématique du prix des matériels, lequel est grevé par d'importants frais de transport. »

Sélection de produits d'épargne solidaire

NOM DU PRODUIT	ETABLISSEMENT FINANCIER	TYPE	CARACTÉRISTIQUES
ENTRAID'EPARGNE	CARAC	Assurance-vie monosupport en euros avec un mécanisme solidaire	A chaque versement, 1 % est automatiquement reversé à l'association de votre choix sous forme de dons
CONTRAT SOLIDAIRE	CRÉDIT AGRICOLE	Assurance-vie multisupports solidaire	Fonds euros et unités de compte solidaires : 5 à 10 % de ces actifs investis dans des activités solidaires
LIVRET A AUTREMENT	MAIF	Livret d'épargne	25 % des intérêts annuels versés sous forme de dons au fonds solidaire MAIF + choix de donner 1 % à chaque versement
LIVRETS CODEVAIR RÉGIONAUX	BANQUE POPULAIRE	Livret d'épargne	Octroi de prêts à taux privilégiés en vue de financer des investissements locaux à vocation environnementale et sociale
LIVRET JEUNE AGIR	CRÉDIT COOPÉRATIF	Livret d'épargne	Dons à hauteur de 50 %, 75 % ou 100 % des intérêts annuels à une des 19 associations proposées
FCP ECUREUIL BÉNÉFICES EMPLOI	CRÉDIT D'ÉPARGNE	Fonds commun de placement (FCP)	5 à 10 % des sommes collectées sur le fonds sont affectés au soutien de plus de 50 structures solidaires
LIVRET D'ÉPARGNE POUR LES AUTRES	CRÉDIT MUTUEL	Livret d'épargne	50 %, 75 % ou 100 % des intérêts annuels versés à un ou plusieurs associations de son choix
FCP BNP PARIBAS SOCIAL BUSINESS FRANCE	BNP PARIBAS	Fonds commun de placement (FCP)	5 à 10 % des sommes collectées sur le fonds sont affectés au soutien d'entreprises solidaires intervenant en France